

Un procureur vénézuélien ordonne le blocage du site web de Dollar Today



Caracas, 27 janvier (RHC)- Mme le Procureur Général du Venezuela, Luisa Ortega, a demandé le blocage du site web Dollar Today qui impose le prix du dollar parallèle dans ce pays.

Le taux de change du dollar par rapport au bolivar vénézuélien sur le marché parallèle est illégal et il a été qualifié à maintes reprises d'action criminelle car il porte atteinte à l'économie vénézuélienne.

Au cours de son programme de radio hebdomadaire « En sintonía con el ministerio público) (À l'écoute du ministère public), Mme le Procureur a confirmé que, depuis son bureau l'on a fait l'expertise sur le fonctionnement de Dollar Today et que l'on a demandé à un tribunal de Caracas de bloquer ce site.

La mesure a également été annoncée à la Commission Nationale des Télécommunications, la CONATEL.

Mme le Procureur a relevé que l'on a prouvé que le site Dollar Today est dirigé depuis les États-Unis et que l'on a demandé des explications à ce pays qui n'a pas jusqu'à présent donné de réponse.

Le 21 août, un rapport de la CEPAL, la Commission Économique de l'ONU pour l'Amérique Latine et les Caraïbes a confirmé que le site web Dollar Today génère la distorsion du marché de change en publiant un taux parallèle du dollar.

« Une grande volatilité, l'incertitude et des attentes sans fondement de dévaluation du bolivar face au dollar étasunien sont quelques unes des conséquences qu'a, pour l'économie du Venezuela la publication d'un taux parallèle par le site mentionné -relève le rapport-.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/119744-un-procureur-venezuelien-ordonne-le-blocage-du-site-web-de-dollar-today>



Radio Habana Cuba